

MAUREPAS

La ville à la
campagne

maurepas.fr

Numéro 64 - Avril / Mai 2020

Magazine



4^e DE COUVERTURE
« BIEN SE LAVÉ
LES MAINS »
AFFICHE À DÉTACHER

LE DÉCONFINEMENT PAS À PAS

Le Maurepas

Restaurant • Bar • Brasserie

CUISINE TRADITIONNELLE

PLATS FAITS MAISON • FORMULES

POUR TOUTE PRÉSENTATION DE CETTE PUBLICITÉ, UN APÉRITIF MAISON SERA GRACIEUSEMENT OFFERT POUR TOUT REPAS COMMANDÉ !

01 30 50 57 07  brasserie Le Maurepas
lemaurepas.com

HORIZON

VIRTUAL VR REALITY

Venez découvrir la réalité Virtuelle

Plus de 50 expériences
ESCALADER L'EVEREST, DEVENEZ ASTRONAUTE, OU AFFRONTÉZ UNE HORDE DE ZOMBIES EN FAMILLE, ENTRE AMIS OU COLLÈGUES

1re expérience 100% Offerte !

Ouvert 7j/7

À scanner pour en savoir plus



3 avenue Louis Pasteur 78310 Maurepas - Village des Loisirs
09 69 80 31 14 - www.horizon-vr.fr   



Maurepas à l'heure du déconfinement

Chères Maurepasiennes, Chers Maurepasiens,

Le déconfinement pas à pas.

Conformément à la décision du président de la République, Maurepas comme toutes les villes de France s'est préparée à un déconfinement progressif à compter du 11 mai. Pour guider notre réflexion nous nous sommes basés sur les recommandations du Conseil scientifique.

Dans son discours à l'Assemblée nationale le 28 avril, le Premier ministre a fixé les grandes lignes et conditions de ce retour progressif de l'activité sociale. A l'heure où nous bouclons cette édition, nous venons de solliciter les familles maurepasiennes, par le biais d'un questionnaire en ligne, pour connaître leur souhait de remettre ou non leur enfant à l'école ou à la crèche. Mais pour cela il nous a fallu au préalable définir les conditions pratiques de réouverture de nos écoles, qui se doivent de respecter un protocole sanitaire diffusé par le ministère de l'Éducation nationale.

Et j'ai souhaité pour cela réunir, au sein d'une grande concertation, tous les acteurs de la communauté éducative (directeurs d'école, représentants des parents d'élèves, responsable académique, services municipaux). Et c'est à l'issue de ce dialogue essentiel, mené avec tous les acteurs de cette reprise, que j'ai pris la décision, avec mon équipe municipale, de ne rouvrir les établissements scolaires pour toutes les familles que le 25 mai, afin de laisser le temps à chacun d'adapter nos écoles à ces nouvelles règles de fonctionnement. Bien-sûr, jusque-là, seront accueillis, à l'École de la Malmédonne, les enfants des personnels prioritaires comme c'est le cas depuis le début de la crise sanitaire. J'ai fait ce choix pour permettre à tous une reprise sereine et garantir la sécurité des enfants, des enseignants et celle du personnel municipal.

Vous découvrirez dans le dossier de ce magazine les détails de cette organisation qui a demandé un important travail des services municipaux et des enseignants dans des délais extrêmement courts. Et je souhaite ici saluer leur engagement.

Des masques pour tous les habitants.

Dans ces circonstances et face aux risques de pénurie, j'ai décidé d'assumer mon rôle de protection de la population en mettant tout en oeuvre pour être en mesure d'assurer la distribution de masques.

Ainsi, pour permettre à chacun de faire face à ces nouvelles règles de vie qui s'imposent à nous et qui rendront le port du masque recommandé dans l'espace urbain et obligatoire dans certains lieux publics, j'ai souhaité que la ville mette à disposition un masque à chaque Maurepasien. Ces masques en tissu, lavables et réutilisables, ont été distribués à la population les 9 et 10 mai. Le mode opératoire de cette distribution vous a été exposé dans un document spécifique distribué à votre domicile.

Permettre le redémarrage de notre économie locale.

Ce déconfinement a aussi vocation à permettre le redémarrage de notre économie. Durant cette crise, l'État et les collectivités locales ont mis en oeuvre de nombreux mécanismes d'amortissement pour limiter les risques d'écroulement de notre économie nationale. Mais il m'appartient d'y veiller à l'échelon local. Aussi, après avoir été le relais de la Région dans la distribution de masques auprès des professionnels de santé, après avoir épaulé le mieux possible nos commerces de proximité (mise à disposition d'hygiaphones, annulation de loyers pour les commerces dont la ville est propriétaire, assistance de la police municipale quand cela s'avérait nécessaire), j'ai souhaité aller plus loin pour faciliter leur redémarrage.

Aussi la ville fournira gratuitement un premier lot de 50 masques FFP1 aux commerces de proximité, aux artisans et aux microentreprises maurepasiennes afin de permettre d'amorcer leur redémarrage. Et au-delà de ce nombre, nous leur vendrons, au prix coûtant, les masques permettant de garantir leur fonctionnement pendant plusieurs semaines, jusqu'à ce que chacun soit en mesure d'en acheter.

Vos élus et les agents municipaux travaillent quotidiennement à votre service et je tiens également à remercier tous ceux qui se sont mobilisés pour nous permettre collectivement de traverser cette crise.

Grégory GARESTIER
Votre Maire

Rejoignez-nous !

Nous recrutons des négociateurs ou négociatrices en transaction.

candidatures à :
maurepas@stephaneplazaimmobilier.com
01 30 50 40 00



PHARMACIE PRINCIPALE Du Sancerrois

PHOTO EA

Pharmacie Principale du Sancerrois
Votre pharmacie située en face du centre médical Pasteur vous accueille du lundi au samedi de 8h à 20h. Nous sommes désormais accessible également sans escaliers au niveau du Square du Morvan.

Pharmacie Principale du Sancerrois
10 place du Sancerrois 78310 Maurepas
01 30 16 17 90

ordonnance@pharmaciedemaurepas.fr
www.pharmaciedemaurepas.fr



PRISCILLIA BRIGADIER CHEF DE LA POLICE MUNICIPALE

Les policiers municipaux ont pour principale mission la prévention et le maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique. Ces missions sont donc nombreuses et variées dans les deux grands domaines de la police judiciaire et de la police administrative. À Maurepas, la cheffe de brigade, Priscillia, nous ouvre les portes de son métier. Le contrôle des attestations de déplacement est une activité importante en période de crise sanitaire. La sécurisation des lieux publics est aussi une mission quotidienne. En effet, dès le début du confinement les parcs, jardins, accès aux bois ont été condamnés pour éviter un regroupement de la population. Les agents de la Police municipale sont là pour accompagner le respect des règles du confinement. Une attestation mal remplie, absente ou qui ne respecte pas les critères est passible d'une amende de 5^e classe (135€). Il est possible pour la Police municipale de sanctionner. Mais les verbalisations sont très peu nombreuses et l'objectif premier reste de garder le lien avec la population.

LES AGENTS D'ACCUEIL DE LA VILLE

Les agents de la commune demeurent à votre écoute et à votre service pendant la crise sanitaire. Les communications téléphoniques sont devenues par la force des choses un lien incontournable alors que l'accueil de l'hôtel de ville est fermé au public.

Les agents d'accueil, à l'hôtel de ville et à l'Espace Solidarité, poursuivent donc leur mission. Actuellement, bien évidemment, de nombreuses questions concernent la continuité des services publics locaux et les mille aspects pratiques de la vie quotidienne. Un exemple parmi tant d'autres : comment se procurer une attestation de déplacement dérogatoire lorsqu'on ne dispose pas d'une imprimante à domicile ? Quels sont les délais pour obtenir les titres d'identité (passeport, carte nationale d'identité) ? A quelle date les rendez-vous reprendront-ils ? Les agents n'ont pas réponses à tout...mais vous renseignent au mieux. Parmi les sujets récurrents de préoccupation on retrouve la réouverture du marché, de la déchetterie, les collectes des encombrants et des déchets verts, les mariages, (date et nombres d'invités autorisés), la mise en relation avec les services municipaux (urbanisme, CCAS, petite enfance et enfance...)

Autre mission, l'orientation des personnes fragiles « Nous avons de très nombreux seniors au bout du fil. Ils s'inquiètent lorsqu'ils ne parviennent pas à télécharger l'attestation sur les sites internet... » expliquent-ils. « Nous leur rappelons par exemple que le bureau de la Police municipale, 1, allée du Bourbonnais, met à leur disposition des exemplaires vierges. Parfois on dicte le texte de l'attestation au téléphone... » Notre mission c'est d'informer mais aussi de rassurer » précisent les agents d'accueil de la Ville.



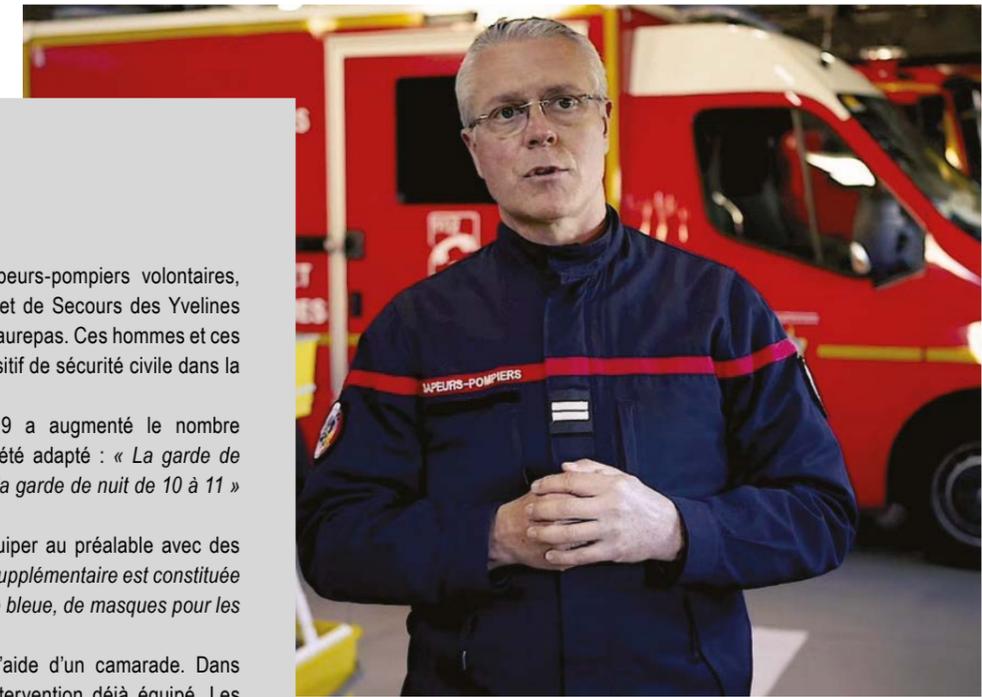
SERGE, SAPEUR-POMPIER

30 sapeurs-pompiers professionnels et 55 sapeurs-pompiers volontaires, rattachés au Service Départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines (SDIS 78), composent le Centre de Secours de Maurepas. Ces hommes et ces femmes constituent des maillons vitaux du dispositif de sécurité civile dans la commune.

Le lieutenant Serge constate que le Covid-19 a augmenté le nombre d'interventions. Le fonctionnement du centre a été adapté : « La garde de jour est passée de 11 à 12 sapeurs-pompiers et la garde de nuit de 10 à 11 » explique-t-il.

Les spécificités de ce virus demandent de s'équiper au préalable avec des tenues de protection spécifiques : « La panoplie supplémentaire est constituée d'une combinaison blanche doublée d'une blouse bleue, de masques pour les yeux, le nez et la bouche ainsi que de gants ».

L'habillement prend un peu de temps et il faut l'aide d'un camarade. Dans chaque véhicule, un sapeur-pompier part en intervention déjà équipé. Les autres professionnels disposent de toutes les protections nécessaires. Ils s'en équiperont si nécessaire, en fonction du diagnostic de leur collègue parti au contact de la personne sollicitant de l'aide. En outre, « actuellement, de manière préventive, toute victime secourue par les pompiers est munie d'un masque chirurgical » conclut le lieutenant Serge.



GILLES ET MARINE, FROMAGERS

Président de l'Association des Commerçants du Marché de Maurepas, Gilles est aidé de Marine, pour préparer chaque jour des dizaines de commandes pour les Maurepasiens. Ils se sont adaptés aux nouvelles conditions nées de la crise sanitaire. Ils ont adhéré immédiatement au dispositif mis en place par la Ville pour mettre en relation les commerçants du marché et leurs clients, malgré la fermeture de la halle provisoire imposée par l'État. Les livraisons les jours de marché soit le mercredi et le samedi. Comme le rappelle Gilles, fromager, il est nécessaire de passer commande en avance afin d'assurer la disponibilité des produits frais.

Les commerçants référencés sur maurepas.fr :

LA FROMAGILLES - fromager

CHEZ DAVID - fromager

LA FERME DE LA HAYE, primeur bio

DELICES DES CHAMPS, primeur

FEKIH-HASSEN Marwan, primeur

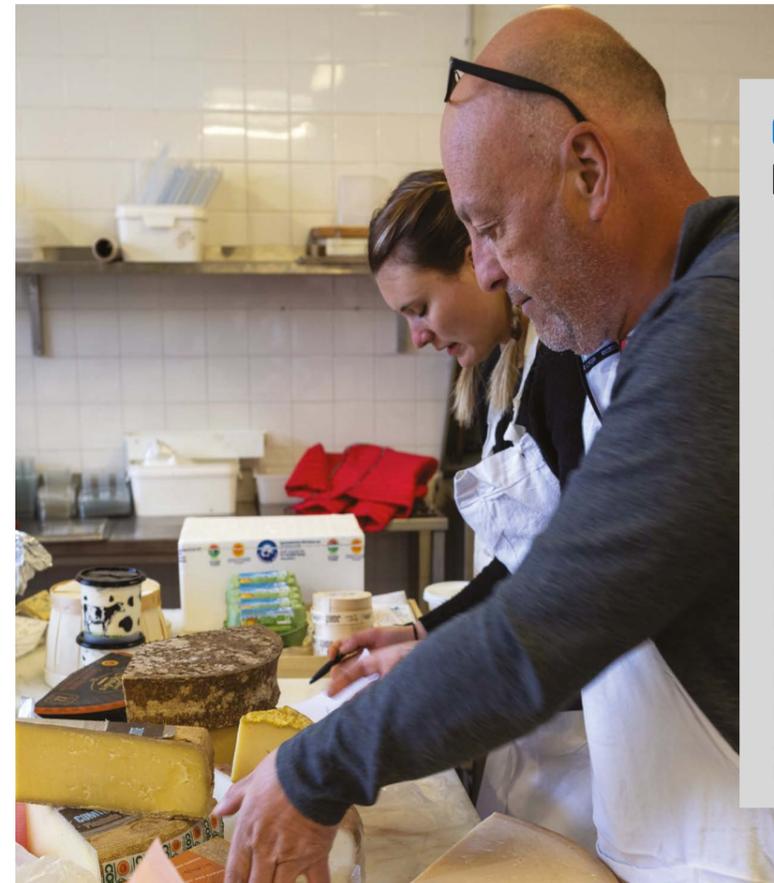
CAMPE, boucherie chevaline

FAMILY COOKING KREOL, traiteur antillais

MAISON CHAPISEAU, volailler

AGR VOLAILLES, volailler

LES BONSHOMMES, charcutier





DES MANIFESTATIONS ANNULÉES MAIS UNE FÊTE DES VOISINS AUX BALCONS ET AUX FENÊTRES

Les événements de la ville sont annulés jusqu'au mois de juillet, mais la vie continue et la municipalité vous propose une Fête des voisins à distance !

La Ville de Maurepas, conformément aux directives gouvernementales, a été dans l'obligation d'annuler tous les événements jusqu'à mi-juillet. Cela concerne les événements sportifs, associatifs, culturels ainsi que les manifestations municipales.

Seule une Fête des Voisins « aux balcons et aux fenêtres » se tiendra vendredi 29 mai. Suivez bien

les réseaux sociaux, Maurepas y participe ! Vous pourrez partager un verre et un morceau avec vos voisins de vos balcons ! La fête « classique » est quant à elle reportée au 18 septembre. Les modalités d'inscription pour les « kits » seront précisées ultérieurement.

A ce jour, les événements à partir du mois de septembre devraient être maintenus, sous réserve

de modification. Il est envisagé de maintenir « Maurepas estivale » à l'école des Bessières comme l'année précédente. Si tel était le cas, toutes les consignes de sécurité sanitaires seraient mises en œuvre pour garantir aux enfants et aux familles le meilleur accueil possible.

DESSINE-MOI LE PRINTEMPS POUR NOS AÎNÉS !

Dessine-moi le printemps ! Tel est le thème du défi dessin lancé il y a quelques semaines. Rompre l'isolement et donner le sourire à nos aînés : c'est l'objectif de ce défi. C'est ainsi que les enfants de tout âge sont invités à participer au Défi dessins pour les aînés isolés dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de Maurepas ! Les créations sont à envoyer aux adresses électroniques suivantes : direction@maurepas.repotel.fr et administration.levaldessonne@korian.fr. Déjà plus de 170 dessins ont été envoyés dans les établissements. Continuez ! À vos crayons ! À vos couleurs !



CORONAVIRUS

LE DÉCONFINEMENT PAS À PAS

Mardi 28 avril, le Premier ministre a présenté devant les députés le plan de « déconfinement » du gouvernement, qui commencera le lundi 11 mai 2020. En dépit des zones d'ombre et des incertitudes, mais convaincus qu'il faut « remettre la machine en route » dans l'intérêt de la Nation, la municipalité de Maurepas a œuvré pour que les Maurepasiens puissent de nouveau s'appuyer sur les services de la Ville pour faciliter leur vie quotidienne. Distribution de masques, réouverture de l'hôtel de ville, des écoles et du marché : ce n'est qu'un premier pas. Vous découvrirez dans les pages suivantes ce qui a été prévu. Ces derniers jours, Grégory Garestier et l'ensemble des agents communaux ont consacré toute leur énergie pour offrir aux Maurepasiens, à chaque fois que cela est possible, les services publics auxquels ils peuvent prétendre dans des conditions de sécurité optimales.

MASQUES INDIVIDUELS : MAUREPAS AU RENDEZ-VOUS

La Ville s'est organisée pour que les habitants, les commerçants, les artisans et micro-entreprises soient pourvus de masques de protection. Elle a acheté plus de 20 000 masques en tissu pour la population et en vend des jetables à prix coûtant aux commerçants et aux artisans.

Les interventions télévisées du président de la République, lundi 13 avril, puis du Premier ministre et du ministre de la Santé et des Solidarités, dimanche 19 avril, ont entériné la date du lundi 11 mai 2020 comme point de départ de la levée progressive du confinement.

Grégory Garestier n'a pas attendu le discours du Premier ministre à l'Assemblée nationale, mardi 28 avril, pour agir, en dépit des très nombreuses zones d'ombres et incertitudes... Le maire de Maurepas a notamment procédé à des consultations avec les acteurs de notre territoire, des secteurs privés et publics, afin de réunir toutes les garanties pour réussir dans les meilleures conditions le début du « déconfinement » à Maurepas.

DISTRIBUTION DE MASQUES DANS LES QUARTIERS

Des masques individuels de protection en

tissu homologués (norme Afnor Spec S 76-001), lavables et réutilisables ont été achetés par la Ville. Leur distribution s'est déroulée le samedi 9 et le dimanche 10 mai dans chaque quartier de la ville (cours d'écoles et stade du Bois). Une nouvelle édition de « La Lettre du maire » a été diffusée la semaine dernière dans chaque boîte à lettres pour expliquer en détail les aspects pratiques de cette opération.

Si vous n'avez pas pu venir chercher vos masques, vous pouvez contacter le 01 30 66 54 95 pour vous faire connaître.

MASQUES POUR LES COMMERCES

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique de soutien aux commerces, la Ville amorce donc les achats de masques jetables anti-projection pour les petits commerces de détail. Nombre d'entre eux, en raison de leur taille, ne peuvent pas passer de commandes sur le site de la Région.

Le seuil minimal de fourniture par ce circuit est en effet fixé à 2400 unités. La Ville leur sert donc d'intermédiaire, commande des masques FFP1 et leur rétrocède à prix coûtant. Il s'agit d'un dispositif non pérenne destiné à aider les acteurs présents sur le territoire communal de Maurepas à aborder le « déconfinement » dans les meilleures conditions.

Pour bénéficier de ce service, il faut se faire connaître auprès du service « Commerces » de la Ville en écrivant à : commerce@maurepas.fr

Il est à noter également que, comme chaque employeur, la ville a acheté des masques jetables pour ses agents. Et des formations « aux gestes barrières » seront effectuées dès leur retour sur site.

RETOUR DU MARCHÉ !

Mercredi 13 mai et samedi 16 mai, de 8h à 13h, les commerçants de bouche du marché de Maurepas accueilleront de nouveau leurs clients sous le chapiteau installé place Jacques-Riboud, en centre-ville.

Les habitants de Maurepas et des communes voisines vont pouvoir renouer avec la tradition des courses au marché, mercredi matin et samedi matin, en centre-ville ! Ainsi, mercredi 13 mai 2020, dès 8h, grâce à la collaboration active entre la municipalité et l'Association des Commerçants du Marché de Maurepas, les clients pourront de nouveau s'approvisionner en produits frais et de saison.

UNE ORGANISATION ENCADRÉE

Un petit nombre de personnes sera admis à la fois sous le chapiteau. La file d'attente extérieure sera balisée, avec notamment la distance minimale de 1 mètre à respecter entre chaque client. Les « gestes barrières », le port d'un masque, la désinfection des mains seront obligatoires. Le gel hydro-alcoolique sera fourni à l'entrée. Ce dispositif sécurisé était déjà en vigueur à Maurepas dès le mercredi 18 mars afin d'offrir



aux commerçants et à leurs clients les meilleures conditions pour des achats alimentaires en toute tranquillité. Il a été respecté et très apprécié jusqu'à ce que l'ordre gouvernemental de fermer les marchés soit donné le 24 mars 2020. Immédiatement, la Ville et les commerçants du marché s'étaient mobilisés pour assurer des livraisons à domicile par l'intermédiaire du site internet www.maurepas.fr. Pour la réouverture, outre les masques et le gel, la Ville mettra à la disposition des commerçants intéressés des visières, offertes par un couple de Maurepasiens. Ils doivent pour cela se mettre en rapport avec le service « Commerces » de la ville

(commerce@maurepas.fr) Clients comme commerçants sont encouragés à poursuivre le système des commandes préalables afin de limiter la présence sur les stands à la seule réception des colis par le public. Enfin, le paiement par carte bleue sans contact, dont le plafond a été relevé à 50€, est vivement encouragé.

Les clients ne pourront pas se servir eux-mêmes. Il leur est conseillé de laver les fruits et les légumes une fois de revenus à leur domicile.

L'ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

Le déconfinement vient de commencer. Si la Ville s'organise progressivement et vient de rouvrir ses accueils, elle préconise en priorité de rester chez soi. L'Hôtel de ville et le CCAS sont rouverts au public depuis le 11 mai mais uniquement sur rendez-vous. Pensez donc à téléphoner pour obtenir un créneau. Un accueil extérieur provisoire est installé. Il est assuré par des agents communaux pour donner les renseignements généraux de première nécessité aux administrés qui se présenteraient. Cet accueil extérieur a pour objectif d'éviter au maximum les allers et retours à l'intérieur du bâtiment. Les agents sont équipés de masques et du gel hydroalcoolique sera mis à disposition du public. Le Relais d'accès au droit tient également des permanences sur rendez-vous. Les horaires restent les mêmes. Seul l'accueil du samedi matin en mairie est supprimé.

L'attention du public est attirée sur le fait que seuls les déplacements urgents ou indispensables doivent être effectués. Les démarches en ligne sur l'espace citoyen via maurepas.fr doivent être privilégiées. Il est fortement conseillé de rester au maximum chez vous, surtout si vous êtes une personne âgée ou fragile.

Les gymnases, salles associatives et structures culturelles et jeunesse resteront clos jusqu'à la fin de l'été pour éviter les regroupements.

LES ÉCOLES ROUVRENT LEURS CLASSES

Pré-entrée des enseignants et des enfants du personnel prioritaire lundi 11 mai puis rentrée des élèves le 25 mai. Le « déconfinement » commence à trouver une traduction concrète dans nos vies quotidiennes. Quelle organisation a été retenue à Maurepas ?

Pour préparer le « déconfinement » dans les écoles maternelles et élémentaires, les acteurs de la communauté éducative, les familles, l'État, les collectivités locales ont eu à répondre à un nombre considérable de questions en un temps très limité : comment appliquer les règles sanitaires ? Réorganiser les cours, les transports, la cantine ? Au moment où ces lignes sont écrites, les grandes orientations de la réouverture des écoles et du retour en classe sont tracées et prêtes à être appliquées à Maurepas. Néanmoins, l'évolution extrêmement rapide de la situation peut amener à des ajustements dont il ne serait pas fait mention ici. Maurepas doit se donner les moyens pour respecter le « protocole sanitaire » diffusé par le ministère de l'Éducation nationale au début du mois de mai dont voici les principes :

- ▶ Le maintien de la distanciation physique
- ▶ L'application des gestes barrière
- ▶ La limitation du brassage des enfants
- ▶ L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- ▶ L'information, la communication et la formation des personnels et enfants

L'organisation mise en place à Maurepas est le fruit d'une concertation mêlant les réflexions et propositions des élus, des directeurs d'école, des

représentants de parents d'élèves et des services de la Ville.

L'ORGANISATION DES CLASSES

Les élèves seront pris en charge par les enseignants en « groupe élèves » de 15 enfants maximum en élémentaire et 10 en maternelle. Ces groupes élèves seront composés des fratries, c'est-à-dire qu'un enseignant de CM2 pourra avoir dans son groupe le petit frère qui est en CP. Le plan de travail d'un élève sera réalisé par son enseignant et sera communiqué à celui en charge du « groupe élèves ».

Selon le nombre d'enfants inscrits et/ou le nombre d'enseignants présents, l'école pourra avoir lieu tous les jours de la semaine ou en demi-semaine, lundi/mardi pour les uns et jeudi/vendredi pour les autres. La direction de l'école informera chaque famille selon les moyens qu'elle a utilisés depuis le début du confinement (courriel et/ou téléphone).

LES TEMPS D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRES

Pour la restauration scolaire, les enfants rentreront chez eux ou déjeuneront dans leur classe avec des pique-niques préparés par la SEMAU. La Ville ne dispose, au sein des établissements scolaires, que du matériel réfrigéré pour stocker les repas

fournis par la SEMAU. De plus, il faudra fournir une gourde à votre enfant.

Pour les PAI alimentaire, il faudra fournir le pique-nique comme habituellement.

Pour l'heure, il n'y aura pas d'accueil périscolaire matin et soir pour éviter le brassage des élèves. En fonction de l'évolution de la situation et quand les conditions seront réunies, les accueils du soir et/ou du matin pourront rouvrir.

L'accueil du mercredi sera maintenu en groupe élèves dans les écoles dans les mêmes conditions et aux mêmes horaires que pour les cours mais sera encadré par les animateurs de la ville.

La rentrée des élèves sera progressive :

▶ A partir du 11 mai : seuls les enfants des personnels des « professions prioritaires » seront accueillis à la Malmédonne pour favoriser la préparation des autres sites.

▶ A partir du 25 mai : accueil des enfants sur leurs écoles respectives, sur la base du volontariat et selon les priorités fixées par les équipes pédagogiques.

Afin de proposer le meilleur accueil possible, la Ville a interrogé les familles sur leur volonté de voir retourner leurs enfants à l'école. Un formulaire d'inscription leur a été transmis pour évaluer le plus précisément les besoins.

MA JOURNÉE D'ÉCOLE



ACCUEIL DES ÉLÈVES :

- ▶ Avant l'arrivée à l'école, les parents doivent avoir pris la température de leur enfant. Il doit avoir moins de 37,8°C.
- ▶ L'accueil se fait à la grille de l'école. Les parents ne peuvent pas entrer dans l'enceinte de l'école
- ▶ Il est échelonné à partir de 8h20 par groupe d'élèves

EN CLASSE :

- ▶ Les élèves sont en classe par groupe de 15 maximum en primaire et 10 en maternelle
- ▶ Les tables seront séparées d'un mètre
- ▶ L'emploi du temps est adapté. Les jeux de balles et ballons sont par exemple déconseillés pour éviter la propagation du virus.

RÉCRÉATION :

- ▶ Roulement par classe de 15 à 20 minutes
- ▶ Marquage au sol de la cour pour permettre différents groupes qui ne se brassent pas
- ▶ Surveillance active des adultes pour éviter les brassages des élèves

REPAS :

- ▶ Repas dans les classes
- ▶ Des paniers pique-nique dans des sachets individuels seront fournis aux enfants. Les familles devront fournir des gourdes aux enfants pour éviter que les enfants ne se prêtent leur verre mais aussi car il est maintenant interdit (Loi Egalim) de fournir des bouteilles d'eau en plastique dans les cantines scolaires
- ▶ Il sera possible de ne pas mettre son enfant à la cantine et de venir le chercher le midi

SIÈSTE DES PETITS :

- ▶ Les lits dans les dortoirs seront espacés d'au moins un mètre. Ils sont personnels et individualisés.
- ▶ Ils sont nettoyés et désinfectés. Les draps des lits et du linge (à minima 60°C 30 min) sont nettoyés à 60° régulièrement.

SORTIES :

- ▶ Echelonnées

RÈGLES D'HYGIÈNE

- ✓ Pas de mélange des élèves. Les élèves d'une classe ne doivent pas croiser les élèves d'une autre classe.
- ✓ Les élèves sont séparés d'un mètre durant les cours
- ✓ Un bionettoyage de l'établissement (salles de classe mais aussi parties communes) en insistant sur les zones fréquemment touchées (rampes d'escaliers, poignées de porte, interrupteurs par exemple) plusieurs fois par jour.
- ✓ Nettoyage des mains au moins 8 fois par jour : avant l'école, avant et après la récréation, avant et après le repas et avant la sortie de l'école. Les enfants ne doivent pas être munis de gel hydroalcoolique.
- ✓ Les enseignants et le personnel ville seront dotés de masques.

LES CRÈCHES ROUVRENT AUSSI

Dans le cadre du déconfinement progressif à partir du 11 mai prochain, le gouvernement autorise les établissements d'accueil de jeunes enfants à ouvrir, en limitant le nombre d'enfants à 10 par groupe. Ainsi, tous les enfants inscrits habituellement dans les crèches ne pourront être accueillis. Les places en crèches sont conditionnées au calendrier scolaire progressif de la ville (à partir du 25 mai pour la grande partie des familles). Pour garantir la non propagation du virus, un protocole sanitaire très strict est mis en place comme dans les écoles : le maintien de la distanciation physique, l'application des gestes barrière, la limitation du brassage des enfants, le bionettoyage et la désinfection des locaux et matériels régulièrement. Les professionnelles encadrantes porteront des masques.

LE 11 MAI :
RENTÉE DES ÉLÈVES DU PERSONNEL PRIORITAIRE, DES PERSONNELS COMMUNAUX ET ENSEIGNANTS (SUR JUSTIFICATIF PROFESSIONNEL)

LE 25 MAI :
TOUTES LES FAMILLES VOLONTAIRES

CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS PHOTOS !

Cette année, en raison du confinement, la municipalité a fait le choix de maintenir le concours des maisons et balcons fleuris mais le jury délibérera sur la base de photos !

4 È édition du concours ! Cette année la Ville souhaite mettre à l'honneur votre travail d'embellissement des balcons, terrasses ou jardins grâce à vos photos ! Grâce à votre enthousiasme floral, Maurepas brille de milles fleurs.

Vous avez la main verte depuis toujours ou vous êtes simplement débutant dans l'univers du jardinage ? C'est le moment de faire vos preuves ! Aux couleurs printanières, ce concours permet de mettre en avant l'embellissement de vos balcons ou jardins. Ouvert à tous, quel que soit le type de logement collectif ou individuel. Les inscriptions se dérouleront jusqu'au 25 mai 2020. Au vu de la situation exceptionnelle que traverse notre pays, un jury ne pourra pas se déplacer. Il vous faudra, soit lors de l'inscription soit après, nous envoyer une photo ou une vidéo représentative et non modifiée permettant une vue d'ensemble du fleurissement. Les critères d'évaluation par le jury restent cependant les mêmes, à savoir : la vue d'ensemble du décor final, l'harmonie du fleurissement, l'entretien des plantes ainsi que la préservation de l'environnement.

Pour vous inscrire, il suffit de remplir le bulletin de participation ci-dessous et l'envoyer en mairie jusqu'au 25 mai 2020. Vous pouvez également le renvoyer par courriel à evenementiel@maurepas.fr ou vous inscrire sur l'espace citoyens de la ville via maurepas.fr. Les prix seront remis à la rentrée.

Règlement du concours disponible sur maurepas.fr



DÉSINFECTER LES RUES : UNE FAUSSE BONNE IDÉE

La désinfection des rues est-elle nécessaire pour éviter la propagation du Covid-19 ? Le 7 avril dernier, le Haut Conseil de la Santé Public (HCSP) a rendu son verdict en invitant les communes à ne pas engager une politique de nettoyage spécifique de la voirie en ces temps pandémiques.

Nous pourrions penser que nos rues sont les lieux principaux de transmission du virus à un individu. Or, selon les études actuelles menées par de nombreux scientifiques, le Covid-19 ressemble de très près au SRAS, coronavirus de 2002. En regroupant les données de ces deux virus et leurs modes de transmission, la conclusion des experts est que « le risque de contamination d'une personne par la voirie paraît négligeable voire nul ».

LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

Utiliser des produits comme de l'eau de javel pour désinfecter les rues face à la pandémie représente un faible risque au moment de la dispersion. La pollution de l'environnement s'effectue par la suite avec la désintégration des sous-produits contenus dans ces détergents. En effet, la chloramine peut poser des problèmes de toxicité pour la faune et la flore mais aussi pour les agents municipaux qui y sont directement exposés.

QUELLES SONT DONC LES MESURES À ADOPTER ?

Sur les recommandations du HCSP, la ville de Maurepas continue son nettoyage quotidien des rues sans appliquer de produits désinfectants particuliers. Afin d'éviter une possible contamination par voies aériennes, les souffleurs de feuilles ne sont plus utilisés. Cela contribue à la réduction des particules contaminées dans l'environnement ambiant. Les gestes barrières restent quant à eux toujours nécessaires pour endiguer la propagation du Covid-19.



BULLETIN DE PARTICIPATION - À RENVOYER AVANT LE 25 MAI

Nom :

Prénom :

Adresse complète (précisez l'étage pour les immeubles) :

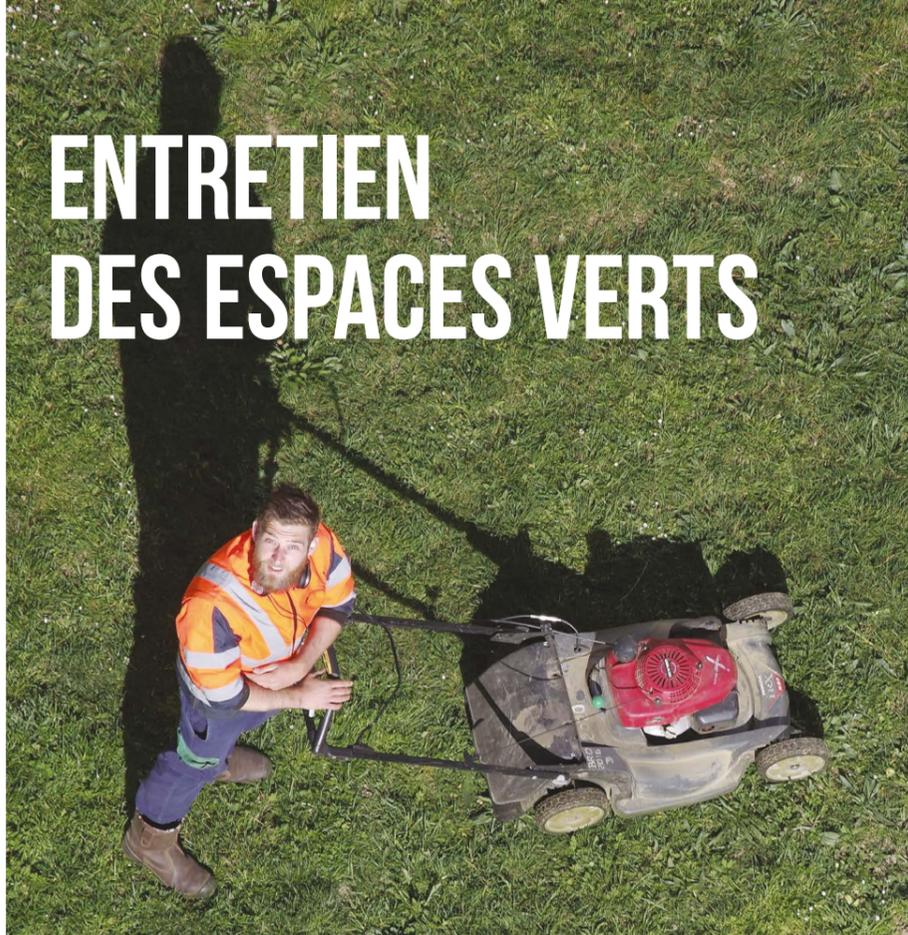
Courriel :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Cochez votre catégorie : Balcons visibles de la rue Jardins

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS



Maurepas et SQY se doivent d'entretenir les espaces verts publics placés sous leur responsabilité. Le printemps est traditionnellement une période de forte activité.

Le printemps est désormais bien installé. Les espaces verts de Maurepas demandent à être entretenus. C'est pourquoi, malgré la crise sanitaire et le confinement, il a été procédé à des tontes de pelouses par des sociétés prestataires de la commune. Cela représente une surface totale d'un peu moins de 250 000 m².

LUTTE CONTRE LES ALLERGIES

Les pelouses maurepasiennes sont composées de plusieurs sortes de graminées entre autre des rays gras, du pâturin des prés, du chiendent, du trèfle, l'agrostide... Ces graminées, si elles offrent un haut pouvoir ornemental (« plaisir des yeux »), présentent cependant un inconvénient : elles sont susceptibles de provoquer, chez certaines personnes, des allergies. C'est au printemps que se développe essentiellement le fameux « rhume des foins ». Tondre la pelouse permet donc d'empêcher à la plante de libérer le pollen, des

grains microscopiques, qui permet aux plantes à fleurs de se reproduire. C'est la dispersion du pollen aux quatre vents qui « empoisonne » la vie des personnes allergiques.

Nous sommes seulement au début de cette période qui va durer jusqu'à l'été. L'argument sanitaire a donc prévalu sur toute autre considération, notamment esthétique, dans la décision de procéder à ces tontes en début de période.

LA TONTE DES ESPACES VERTS

Ces travaux d'entretien ont été confiés à des entreprises prestataires, des professionnels titulaires de marchés publics. Il a été vérifié que le matériel utilisé était bien adapté pour garantir une parfaite sécurité du personnel et que le respect des « gestes barrières » était bien observé. Enfin, pour ne pas disperser les pollens, l'utilisation de coupe-bordure et de « souffleurs » a été formellement prohibée.

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES SONT DE RETOUR

Le printemps est de retour et les chenilles processionnaires du chêne aussi. Ainsi, des équipes mandatées par SQY ont commencé des traitements préventifs dès mi-avril au bassin de la Courance et aux Rigoles royales avec des produits naturels utilisés en agriculture biologique. Cette opération, qui relève de la protection sanitaire de la population, a été réalisée, cette année, sans affichage. Elle devait être faite rapidement notamment lors du stade de développement larvaire des chenilles.

Les services techniques de la ville ont pour leur part effectué un traitement préventif contre les chenilles processionnaires du chêne au Centre de Loisirs Primaire, aux abords de la crèche des Hauts Bouleaux et aux abords de l'école des Coudrays. La commune favorise aussi l'installation et la reproduction d'animaux dits « auxiliaires », comme les mésanges, qui sont de redoutables prédateurs des chenilles en ayant procédé à l'installation de nichoirs dans de nombreux sites de la commune.

ALERTE AUX RATS !

Dans le cadre de ses missions de préservation de la salubrité publique, la Ville de Maurepas se doit de mettre en œuvre des actions régulières de dératisation afin de contenir voire de réduire les populations de rongeurs considérés comme nuisibles. La lutte contre les rats et les souris est une règle de base en matière d'hygiène et de prophylaxie des maladies.

La campagne de dératisation actuellement en cours a commencé à la fin du mois d'avril. Elle a pour objectif de traiter les canalisations d'eaux usées, repaires prisés, mais pas exclusifs, de ces animaux à la recherche de nourriture.

Il est vivement conseillé d'entreposer toute denrée dans un local fermé (type placard en hauteur) et de placer les poubelles sur la voie publique la veille des jours de collecte, uniquement à partir de 18h, afin de ne pas les attirer.

ON FAIT LE POINT SUR LA COLLECTE DES DÉCHETS EN TEMPS DE CRISE

Il revient aux collectivités locales de collecter, recycler ou éliminer les déchets ménagers. Pour notre territoire, c'est la communauté d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) qui assure cette compétence, en bonne intelligence avec la Ville.

Malgré la crise sanitaire, les services essentiels à la bonne marche de notre quotidien ont été maintenus. Afin de garantir l'hygiène et la salubrité publiques, la propreté urbaine et la collecte des déchets ménagers n'ont pas cessé. Les agents de la commune ont continué à vider les corbeilles sur la voie publique, et les sociétés prestataires de SQY ont veillé à ramasser nos poubelles. La période confuse que nous traversons a néanmoins demandé quelques aménagements. En voici le détail.

- **Les collectes assurées en porte à porte** sont réalisées normalement, selon le calendrier annuel : les emballages et les papiers (bacs jaunes) sont toujours collectés le mercredi pour tout le monde ; les ordures sont ramassées lundi et jeudi pour le secteur A et mardi et vendredi pour le secteur B.
- Dans l'habitat individuel, **les déchets verts** sont collectés comme d'habitude. La fermeture des déchetteries n'a pas permis à la population de récupérer les sacs de collecte en papier. Vous êtes nombreux cependant à avoir commencé l'entretien du jardin. Le prin-

temps n'attend pas... Dans la mesure du possible, pensez à composter vos déchets verts. Le produit des tontes peut servir de paillage au pied de vos massifs (apports azotés). Si cela est impossible, présentez les déchets verts dans des sacs biodégradables ou réutilisables ou dans un bac, si vous en disposez. Vous ne devez en aucun cas déposer les déchets verts dans les espaces publics.

- La **collecte des encombrants** est interrompue en porte à porte.
- Depuis le 30 avril, **l'accès aux déchetteries est de nouveau possible** mais uniquement sur rendez-vous pris sur www.peps.fr. Un seul passage par semaine est permis. Il faut se munir de sa « carte déchets » ainsi que d'une pièce d'identité. Le port du masque et l'usage de gants est vivement recommandé.
- Les **bornes de collecte du verre** sur la voie publique sont opérationnelles. Merci de veiller à ne pas y déverser d'autres déchets comme des magazines ou des emballages. Cela empêche le recyclage de toute une benne et ruine les efforts de tri.



CONFINÉS MAIS PAS INACTIFS !

Une centaine d'agents, tous services confondus, ont poursuivi leurs missions au service des Maurepasiens. Pendant le confinement, la production florale et l'entretien ont continué aux serres municipales. C'est le printemps et les cycles de la végétation n'ont que faire des affaires humaines...

Dans le courant du mois de mai, si le calendrier annoncé se confirme, il sera procédé à la mise en place de 16 000 plantes annuelles dans les espaces verts publics de la commune.

Notez enfin que les bornes pour la collecte des textiles sur la voie publique ne sont plus en service pour l'instant.

Service déchets et espaces verts SQY
Numéro vert : 0 800 078 780 (gratuit)
Courriel : dechets@sqy.fr

Si vous constatez des dépôts sauvages sur la voie publique, signalez-les à l'adresse suivante : techniques@maurepas.fr Les agents de la commune feront le nécessaire pour régler le problème et éviter tout risque de contamination.

ÉVACUATION DES GANTS ET DES MASQUES

En raison de la crise sanitaire, pour assurer les meilleures conditions de sécurité possible aux agents municipaux de la propreté, il est demandé à la population de glisser systématiquement les gants et les masques usés dans un sachet fermé avant de les jeter à la poubelle, en particulier si les gants et les masques sont évacués dans les corbeilles présentes sur la voie publique.



SQY SE MOBILISE POUR LES COMMERCES

L'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) a mis en place des mesures d'accompagnements pour aider les commerçants durant cette période de crise. Plusieurs outils pratiques sont disponibles sur www.sqy.fr :

- une **carte interactive des commerces**. Le professionnel s'inscrit à l'aide d'un formulaire et informe sur sa situation : ouvert ou non, livraisons à domicile, numéros de téléphone, adresses de contact. Ainsi, les habitants peuvent librement circuler sur la carte afin de trouver le commerce de proximité qui leurs convient,
- Des bons cadeaux utilisables dans les différents commerces.
- Un groupe sur « Facebook ». Il se compose de commerçants et d'habitants. Il a pour objectif de promouvoir les actions des commerces. Il suffit, pour y participer, de joindre le groupe de soutien ouvert à tous.
- Un guide avec des conseils pratiques. sur la gestion de la trésorerie, sur les aides disponibles, sur la situation du chômage partiel et bien d'autres.
- Une enquête en ligne pour mieux accompagner les commerçants.

www.sqy.fr



NOTRE VILLE SOUTIENT SES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Implication pour la réouverture du marché, visibilité des commerçants sur le site internet, distribution de masques, annulation des loyers des locaux commerciaux dont elle est propriétaire : la municipalité soutient des commerçants et des artisans particulièrement éprouvés.

C'est une réalité vérifiable par tous : cette période de confinement, si elle a pour objectif de préserver des vies, pèse de plus en plus fortement sur l'économie.

Bien qu'un grand nombre de dispositifs d'aide soient mis en place par l'État et les collectivités locales, dont la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, afin de soutenir les entreprises, cela suffira-t-il ?

ANNULATION DES LOYERS

De nombreuses questions se posent. Au lendemain du « déconfinement », les petites entreprises, et plus particulièrement les commerces de proximité de notre ville, retrouveront-elles leurs rythmes et leur chiffres d'affaires d'avant la pandémie ? Il faudra probablement de longs mois avant de retrouver une situation stable. C'est pourquoi, afin de prendre sa part dans ce qui s'annonce comme un long chantier de reconstruction, la municipalité a décidé d'intervenir de manière très concrète.

En effet, elle a fait le choix de renoncer aux loyers

des commerces dont elle est propriétaire. Cela concerne 5 enseignes de notre commune. La mesure s'applique aux 2 mois de crise sanitaire (mars et avril) et devrait représenter un montant non perçu d'environ 10 000 € par la Ville.

Cette logique d'exonération temporaire, dictée par les circonstances exceptionnelles, s'étendra également aux commerçants du marché qui étaient présents jusqu'à sa fermeture sur ordre de la préfecture.

LES PROPRIÉTAIRES ENCOURAGÉS À SUIVRE LA DÉMARCHÉ

« J'encourage également tous les propriétaires privés qui seraient en mesure de faire de se joindre à cette initiative » a par ailleurs fait savoir Grégory Garestier. Car, « demain, après avoir surmonté collectivement cette épreuve, nous devons encore nous montrer solidaires afin de retrouver pleinement la ville active et heureuse que nous aimons tant » a précisé le maire de Maurepas.

PENSEZ À PEP'S !

Vous constatez une panne ou un dysfonctionnement impactant l'éclairage public, les réseaux et ouvrages d'eaux usées et d'eaux pluviales ? PEP'S, est le portail de services en ligne qui vous permet de faire un signalement. <https://peps.sqy.fr>

TV78 AIDE LES COMMERCES ET LES ENTREPRISES

Jusqu'au 30 juin, TV78, la chaîne des Yvelines, a décidé d'aider gracieusement les commerçants, artisans et entreprises du département sous la forme de publicités gratuites. L'offre consiste à une semaine gratuite de diffusion d'un spot d'une durée maximale de 15 secondes. Soit un spot ou un visuel est mis à disposition par l'annonceur, soit un écran sera créé en fonction des éléments fournis. Le nombre hebdomadaire de bénéficiaires sera de 10 au maximum afin de respecter les obligations du CSA sur le volume publicitaire.

Pour bénéficier de cette mesure, il suffit de contacter la chaîne par courriel : publicite@tv78.com

DES COMMANDES GROUPÉES AUPRÈS DE PRODUCTEUR LOCAUX

En cette période de confinement, l'épicerie participative l'Epi Voilà organise des commandes groupées auprès de producteurs locaux : boulanger, artisan-chocolatier, maraîcher, producteur de lait et brasseur. Les producteurs assurent eux-mêmes les livraisons.

Un bon moyen de soutenir les producteurs et de ne pas gaspiller leur production !

Pour faire votre commande, contactez Emmanuelle Ruiz au 06 24 51 39 35.



E.C.M.
L'école de Conduite

Vous accueille dans ses locaux
11-13 av. de LANGRES
78310 MAUREPAS

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 15h à 19h
Le samedi de 9h à 12h30
et de 15h à 17h

01 30 50 32 98
contact.ecm@orange.fr

Permis B, AAC, CS
et son nouveau simulateur

RÉOUVERTURE DE VOTRE NOUVEAU SUPERMARCHÉ

MME KHADRA BEKKOUCH ET SON ÉQUIPE
VOUS ACCUEILLET AUX HORAIRES SUIVANTS :

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h et le dimanche de 9h à 13h.

INFORMATIONS PRATIQUES :
27 avenue du Forez - 78310 MAUREPAS
Tél : 01 30 50 03 28

Auchan
supermarché





EN DIRECT AVEC LE MAIRE #RESTEZ CHEZ VOUS

Grégory Garestier sera en direct sur Facebook les

MERCREDI 20 MAI DE 18H A 19H

Connectez-vous à la page "ville de Maurepas" et posez-lui toutes vos questions directement.

#MAUREPAS : VOTRE VILLE CONNECTÉE



LE POST DU MOIS

Le mois dernier, les pompiers du centre de secours de Maurepas ont rendu un brillant hommage au personnel soignant mobilisé auprès des personnes vulnérables et malades. Une initiative saluée par les habitants, comme en témoigne le post Facebook ci-dessus. Il a été vu par 44 183 personnes (529 j'aime) et 491 partages.

L'application mobile de la Ville est disponible gratuitement en téléchargement. Il suffit de saisir dans la barre de recherche « @Maurepas » à partir de Google Play ou de l'App Store, puis d'installer l'application sur votre smartphone et / ou sa tablette. Retrouvez votre application via les QR codes ci-dessous en les flashant à l'aide d'une application mobile dédiée.



Google store



Apple store

**LA MAIRIE
VOUS
ACCUEILLE**

HÔTEL DE VILLE

place Charles de Gaulle
Téléphone : 01 30 66 54 00
Télécopie : 01 30 66 54 02

ADRESSE POSTALE

Mairie de Maurepas, 2, place d'Auxois
CS 40527, 78311 Maurepas cedex
Courrier électronique : mairie@maurepas.fr

CARNET

Bienvenue à

Lucie BROUSSOU
Zélie MILAD
Adan MILLER

Tous nos vœux de bonheur à

Mélanie CORPSD'HOMME et Frédéric
MÉNÉTRIEUX

Nous nous associons à la douleur des familles de

Jacqueline BABY
Simone CONTAL
Abel DE ALMEIDA FERREIRA
Maurice GIRARDOT
Guy TRAVERSINI

AUTORISATION DE PUBLICATION D'UN AVIS DE NAISSANCE OU DE DÉCÈS DE MAUREPASIE(N)E DANS « MAUREPAS MAGAZINE »

La publication gratuite des avis de naissance ou de décès n'est pas automatique. Un formulaire est disponible sous format papier à l'accueil de l'hôtel de ville, place Charles de Gaulle, et en téléchargement sur le site www.maurepas.fr

Ce formulaire doit être transmis par courrier à : Mairie de Maurepas Pôle citoyen – 2 place d'Auxois – CS 40527 - 78311 Maurepas Cedex, ou par courriel : etatcivil@maurepas.fr

Cette autorisation ne peut être utilisée à d'autres ns que la pub- lication énoncée ci-dessus. Pour les mariages, ce formulaire n'est pas nécessaire puisqu'il est remis avant les célébrations

Maurepas magazine

Directeur de la publication : Grégory GARESTIER
Rédaction, conception maquette , mise en page :
service Communication,
communication@maurepas.fr
01 30 66 54 90
Photos : Ville de Maurepas, sauf mention
contraire

Impression : RAS, 6, avenue des Tissonvilliers
95400 VILLIERS-LE-BEL - 01 39 33 01 01
Impression sur papier 100 % recyclé avec des
encres végétales - Imprimerie certifiée
Distribution : Ville de Maurepas
Dépôt légal : ISSN 1278-9062

Régie publicitaire officielle du magazine
municipal de Maurepas
Contact : 01 53 92 09 00 - contact@cithea.com
www.cithea.com

EXPRESSION DU GROUPE DE LA MAJORITÉ

Déterminés à vous servir.

Nous voudrions tout d'abord remercier les électeurs qui ont permis notre réélection dès le premier tour avec, quoiqu'en disent nos éternels contradicteurs, près de 1 700 voix d'avance sur la liste arrivée en deuxième position. Depuis la création de la ville nouvelle, c'est la première fois à Maurepas qu'une équipe est reconduite dès le premier tour. Nous voulons voir dans cette exception historique, la démonstration d'une satisfaction partagée des actions menées par la

majorité sortante lors de ce premier mandat.

Mais pour nous, l'esprit n'est ni à la fête, ni à l'auto-satisfaction, mais à la responsabilité. Car même si en raison du confinement actuel, l'installation de ce nouveau conseil n'a pu avoir lieu, notre équipe s'est maintenue à la tâche, sous la houlette de notre maire, pour coordonner les actions municipales qui ont été maintenues ou mises en œuvre durant cette période. Nous voulons également remercier les maurepasiens qui, dans leur très grande majorité, ont bien respecté les règles de

cette première expérience mondiale de confinement, et qui ont su relever le pari de la solidarité. Il nous appartient maintenant de réussir ensemble le redémarrage progressif de notre vie quotidienne. Ce parcours peut se révéler encore un peu long et semé d'embûches, mais c'est ensemble, unis et solidaires, que nous y parviendrons.

EXPRESSION DES GROUPES MINORITAIRES

" Comme le prévoit la loi, cette page est destinée à la libre expression des groupes d'opposition, leurs écrits n'engagent que leurs auteurs "

EN AVANT MAUREPAS

Courage et merci.

Nous espérons que, toutes et tous, vous traversez cette période difficile de la meilleure façon.

Nous ne manquons pas de dire un très grand MERCI à toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour lutter contre cette pandémie. Nous avons une pensée pour celles et ceux qui sont dans la peine et leur transmettons tous nos vœux pour surmonter cette pénible épreuve. Nous avons décidé de diffuser sur notre site internet les informations reçues de la mairie sur les mesures en application à Maurepas.

Bon courage à tous. Avec nos meilleurs sentiments. Ensemble pour une ville conviviale et une politique responsable. Car nous aimons notre ville.

www.en-avant-maurepas.fr
Michel CHAPPAT - Florence BARY

MAUREPAS AU CŒUR

Coronavirus et confinement obligent... Les anciens conseillers municipaux sont toujours en place, le Conseil nouveau n'ayant pu se réunir. C'est une situation inhabituelle et même un peu cocasse ! Je peux donc en profiter pour donner mon sentiment sur le choix des Maurepasiens le 15 mars dernier : en élisant le conseil municipal au premier tour et en permettant au Maire de repartir pour un mandat, ce fut un bon choix. Les Maurepasiens ont voté pour la continuité d'une politique qui avait

porté ses fruits durant six ans, basée sur la maîtrise des dépenses tout en modernisant notre ville. De nouvelles réalisations sont prévues, des réhabilitations déjà programmées. De nombreux habitants attendent la nouvelle piscine. Les différents projets vont voir le jour. Maurepas va continuer à se moderniser tout en gardant son statut de Ville à la campagne, label recherché par les nouveaux habitants aussi. J'avais pensé qu'il ne fallait pas changer une équipe qui gagne. Elle avait fait ses preuves, et bien. Le Maire en a décidé autrement. Dont acte. Je souhaite donc à tous ces nouveaux conseillers ...et aux anciens aussi, bien sûr, l'entrain et la passion nécessaires pour mener à bien ce

nouveau mandat. Tous mes vœux les accompagnent. Je terminerai en ayant naturellement une pensée pour tous les malades du Covid, pour toutes les familles endeuillées et pour les personnes isolées de notre commune. Espérons que la vie puisse reprendre son cours normal au plus vite. Courage à tous...

Nicole MALAQUIN

MAUREPAS DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

L'abstention grande gagnante !

Comme la majorité de la population de notre planète, nous voici confinés depuis le 17 mars. Ce moment historique est très particulier. Pour certaines et certains, il peut être l'occasion de nouvelles activités, mais pour d'autres, hélas, cette situation est invivable pour différentes raisons : logement exigü, insalubrité, promiscuité, solitude absolue, et parfois même situation de violences familiales. À l'évidence, nous sommes inégaux face à ce défi. Notre société a

plus que jamais besoin de proximité, de solidarité, de santé, d'écologie, d'éducation et de recherche. Merci encore à celles et ceux qui travaillent pour nous protéger, nous soigner et assurer les services essentiels à notre subsistance. Ces dernières élections municipales ont eu lieu alors que les plus hautes autorités de l'État tenaient, à juste titre, des propos alarmistes sur la montée de pandémie du COVID-19. En conséquence, de nombreux citoyens, suivant le principe de précaution, ont préféré s'abstenir et rester chez eux par peur. À Maurepas, beaucoup d'assesseurs ne portaient pas de masques, rebutant ainsi d'éventuels électeurs au seuil du bureau de vote.

À Maurepas, avec une abstention importante de 58,4%, le maire sortant a été réélu au 1er tour pour 62 voix. Il est légitime de s'interroger sur la signification de tels résultats, tant localement qu'au plan national d'ailleurs. Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers. Bon confinement.

Ismaila Wane et Martine Fayolle
Vos élu-e-s Socialistes de Maurepas Dynamique et Solidaire
Site : www.maurepas-dynamique-solidaire.fr -
Contact : maurepas.ds@gmail.com -
www.facebook.com/maurepasds

GROUPE DE NÉRÉE

Maurepas, commune morte

Confinement, peur du COVID 19, le tunnel sera long et la sortie périlleuse pour toutes et tous. Un grand merci à nos Soignants, aux Services de Sécurité, aux Entreprises et aux Services, sans oublier les Elus qui sont à la manœuvre. Un grand « Coup de Chapeau » qui pourrait se traduire par un sursaut de civisme. Respecter les consignes, Penser à ses voisins et aux autres. Les Services municipaux seront très sollicités à la reprise, pour la

mise en conformité et la sécurité des habitants. Donnez un « coup de main » : un balai, une pelle et un sac, vous voilà équipés pour nettoyer votre secteur. Un peu de terreau, des graines...donneront des pieds de murs fleuris. Embellissez et redonnez de la gaieté à votre Commune. Mettez fin à l'égoïsme...lié à la vie active, pensez aux plus fragiles : un sourire, un bonjour illuminent une journée. Ce qui n'interdit pas de venir en aide ou de mobiliser les services concernés. Et surtout, soutenez les familles frappées par cette « saloperie de virus » Après cette trêve, il faudra remettre « les pendules à l'heure ». En particulier les municipales qui ont donnés des résultats..... ??

Par la faute de nos gouvernants et leurs hésitations : « Il faut... aller voter...rester chez soi...et surtout les plus fragiles. Créant une peur légitime, semant le trouble dans les familles. Nous avons obtenu ce que nous méritons. Qui peut prétendre diriger avec 20/100 du Corps électoral ? La réponse mettra en évidence la personnalité de chacun.

Groupe de Nérée
Sophie Michon et Christian Guillot

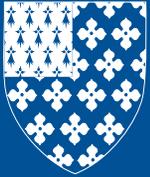
GROUPE MODEM LREM

Madame, Monsieur, Nous vivons depuis quelques semaines une période pour le moins inhabituelle avec la pandémie mondiale de Coronavirus qui a touché de nombreuses personnes parmi les collègues de travail, les amis et parfois à l'intérieur même de la cellule familiale, et a conduit au confinement de la population et à la restriction des déplacements des personnes à l'exception des premières nécessités, comme se soigner et s'alimenter. Inhabituelle aussi sur un plan politique avec l'élection de la quasi-

totalité des maires au premier tour, fait également historique puisque sans précédent. L'histoire retiendra de ce scrutin une faible participation légitime liée au développement rapide de l'épidémie. Cette pandémie a remis en pleine lumière des métiers que notre société avait déconsidérés, pas uniquement les personnels soignants que nous saluons au passage pour leur formidable action, mais aussi certaines professions comme les personnels dans la distribution alimentaire, d'entretien et de vie dans les hôpitaux et les EHPAD, les éboueurs, les Postiers, les livreurs et d'autres encore qui, indispensables au fonctionnement de la société, n'étaient pas reconnus et mal rémunérés pour des raisons souvent financières et comptables.

Alors, mettons en place des chaînes de solidarité et d'entraide qui ne peuvent émaner que de nous-mêmes et continuons à appliquer les gestes barrière. Ainsi, grâce aux actions de recherche, nous viendrons à bout de cette maladie. Prenez soin de vous. Vos élus.

Georges BELIAEFF – Constant MBOCK
g.beliaeff@laposte.net - c.mbock@maurepas.fr



SE LAVÉR LES MAINS EN 9 ÉTAPES



Se mouiller les mains



Se recouvrir
les mains de savon



Se frotter les mains
paume contre paume
en rotation



Se frotter les mains
paume contre paume
de haut en bas



Se frotter les espaces
interdigitaux, espace
entre les doigts



Se frotter les pouces
sous forme de rotation



Se frotter le bout des
doigts grâce à la paume
de main opposée en
rotation



Se rincer les mains



Se sécher les mains et
fermer le robinet avec
une serviette jetable

Respecter les consignes permet de réduire la propagation de bactéries ou virus
afin d'assurer une sécurité pour tous.